

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

EFS  
Etablissement français du sang

**Décision n° N 2009-06 du 6 novembre 2009 portant cessation de fonctions  
à l'Etablissement français du sang**

NOR : SASO0931300S

Le président de l'Etablissement français du sang,  
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8 ;  
Vu le décret du 24 avril 2009 portant nomination du président de l'Etablissement français du sang ;  
Vu la décision n° 2003-09 du président de l'Etablissement français du sang du 8 septembre 2003  
nommant Mme Catherine DESSEIN aux fonctions de directrice générale de l'Etablissement français  
du sang,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Il est mis fin aux fonctions de directrice générale de l'Etablissement français du sang exercées par  
Mme Catherine DESSEIN à compter du 10 novembre 2009.

Article 2

La décision DS n° 2009-10 du 28 avril 2009 lui conférant délégation de signature est abrogée à  
compter de la même date.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 6 novembre 2009.

*Le président,*  
P<sup>R</sup> G. TOBELEM